

La Lucarne

La revue de l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXII, numéro 1

Hiver 2001—2002



Manoir Joly-De Lothbinière (Photo: Bruno Serré)

1851

Un exemple stimulant de mise en valeur d'un domaine patrimonial

Sommaire

- L'éditorial 3
Mise en valeur d'un domaine patrimonial
- Ma bibliothèque 4
Bienvenue au Québec
- Ma maison 6
La maison Joseph Théorêt
- Le répertoire des artisans 7
- Le congrès 2001 8
Brefretour, les prix, l'encan, ...
- Vie de l'Association 10
Le nouveau Conseil, le répertoire des artisans, visite à Le Gardeur, ...
- La Grande Paix 12
- En bref 14
- Le Carrefour des petites annonces 15
- Politique sur le patrimoine 16

APMAQ

Association à but non
lucratif fondée en 1980

Photo de la page couverture

Le manoir Joly-De Lotbinière

Le manoir Joly-De Lotbinière a été érigé en 1851 pour servir de résidence d'été à Pierre-Gustave Joly et Julie-Christine Chartier de Lotbinière. Leur fils, Sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière aménagea sur les lieux, à compter de 1880, un jardin romantique selon le mouvement pittoresque de l'époque. Le manoir, les bâtiments adjacents et les jardins ont fait l'objet d'une importante restauration au cours des années 1990. Le domaine sis à la Pointe-Platon à Sainte-Croix a été déclaré Bien culturel du Québec en 1999. Géré par la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière, le domaine est ouvert au public de la mi-mai à la fin d'octobre. On peut obtenir des informations sur les activités qui y sont offertes en téléphonant au (418) 929-2462.

Les membres du conseil d'administration 2001-2002

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Micheline Frenette, vice-présidente
(450) 467-6256

Réal Béland, trésorier
(450) 661-2949

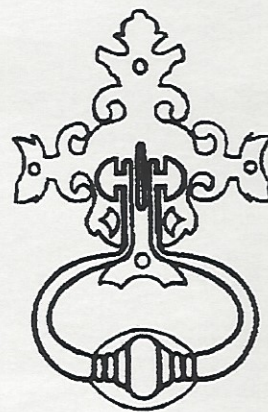
Gordon Lefebvre, secrétaire du Conseil
(514) 767-6311

Agathe Lafortune, attachée aux relations
(514) 332-5943

France Saint-Jean, conseillère
(450) 787-2969

Bernard Lajoie, conseiller
(450) 791-2448

Jacques Portelance, conseiller
(418) 626-0497



La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Micheline Frenette,
Agathe Lafortune, Gordon Lefebvre, France
Saint-Jean
Collaboratrices, collaborateurs : Réal
Béland, Louis Cornéliier, Claudel Saint-
Pierre
Photographies : Jeannine Gosselin, Gisèle
Rivard
Mise à la poste : Gilles Paquin
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin,
septembre et décembre de chaque année
par l'association des **Amis et propriétaires
de maisons anciennes du Québec**
(APMAQ)

L'adresse du secrétariat de l'APMAQ est le
2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca
Site WEB : [//www.apmaq.ca](http://www.apmaq.ca)

On peut reproduire et citer les textes parus
dans *La Lucarne* à la condition d'en
indiquer l'auteur et la source.

Pour devenir membre de l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus

Pour recevoir votre carte de membre et
le reçu, postez votre chèque à :

Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal Qc H2L 3L8
Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686

Courriel :
maisons.anciennes@sympatico.ca
Site WEB :
[//www.apmaq.ca](http://www.apmaq.ca)

Un exemple stimulant de mise en valeur d'un domaine patrimonial



ors du congrès tenu à Pierrefonds en septembre, l'APMAQ décernait le prix Robert-Lionel-Séguin 2001 à madame Hélène Leclerc, directrice générale du Domaine Joly-De Lotbinière.

L'APMAQ voulait souligner de cette manière la contribution exceptionnelle apportée par madame Leclerc aux travaux qui ont permis au Domaine Joly-De Lotbinière de devenir un haut lieu de mise en valeur de l'histoire et de la nature.

Après avoir été expropriés par le Gouvernement du Québec en 1973, et avoir été gérés, avec des ressources insuffisantes, le manoir, ses dépendances et son environnement paysager nécessitaient que des travaux majeurs de restauration soient entrepris.

En 1992, le ministère des Affaires municipales désigne comme gérant du site le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ). C'est le début d'une importante opération de sauvegarde dont Hélène Leclerc sera une artisane majeure. À compter de 1995, bien que les ressources financières soient très limitées, on débute des travaux de restauration sur certaines composantes mal en point dont les cheminées qui exigent une protection immédiate.

Une étude d'évaluation de l'état physique des bâtiments est commandée en 1996. Cette étude confirme l'urgence et l'ampleur des travaux à effectuer. Entre temps, la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière est créée afin d'orienter le mode de sauvegarde du site et de projeter l'utilisation qui en sera faite. La Fondation a privilégié un mode de restauration qui soit humble et respectueux du style des bâtiments et de l'aménagement paysager créé, à compter de 1850, par la famille Joly-De Lotbinière.

On s'est donc d'abord appliqué à assurer l'étanchéité de l'enveloppe des bâtiments et à stabiliser les fondations. Des travaux de réfection des couvertures de bardeaux de cèdre et de tôle à baguettes ont donc été planifiés et réalisés. Les murs de planches à clins ont été restaurés, de même que l'ensemble des menuiseries architecturales fines dont les fameux ornements en feuille d'érable caractéristiques du Maple House, nom donné au manoir par les propriétaires.

À partir de vestiges d'origine, il a en effet été possible de reconstituer les arcs en forme de feuilles ou de gouttes qui avaient disparu au fil du temps. Pour la réalisation de ces travaux, on a fait appel à une main-d'œuvre sérieuse et aguerrie de la région. C'est « en lisant » le bâtiment qu'on a réussi à reconstituer l'évolution du manoir et de ses dépendances. C'est ainsi qu'on a pu déterminer que le manoir avait été réalisé en quatre étapes alors qu'on en soupçonnait trois. On a tenu compte également que le manoir et ses dépendances avaient été conçus pour être saisonniers et qu'il pourrait être difficile de les utiliser en hiver sans inconfort. C'est pourquoi les activités d'accueil, d'interprétation et d'exposition actuellement offertes au Domaine se déroulent de mai à octobre.

Le souci apporté à conserver chaque composante originale et à ne remplacer que les parties altérées contribue à conserver à ce site unique, maintenant largement ouvert au public, le cachet de jardin romantique que ses propriétaires Pierre-Gustave Joly et la seigneuresse Julie-Christine Chartier De Lotbinière ont voulu donner à leur résidence estivale.

Anita Caron



Bienvenue au Québec

Louis Cornellier

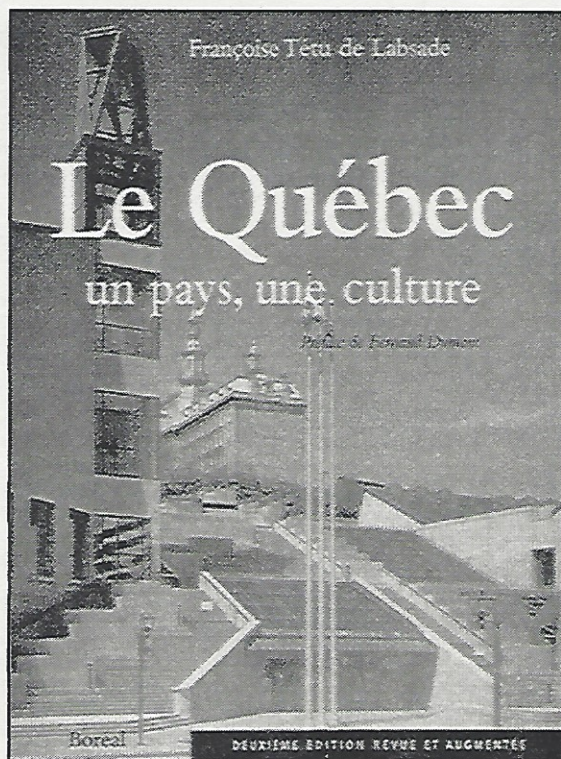
NOTE. (La chronique Ma Bibliothèque donne la parole à un chroniqueur invité. Cet article est paru dans le journal Le Devoir du samedi 3 mars 2001. Il est reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'auteur.)

Moi qui suis si peu nomade, si peu touriste, homme de quartier jusqu'à la caricature, je tiens Place-Royale (à trois heures de voiture de chez moi, c'est loin!) pour un des rares lieux susceptibles de me transformer en voyageur heureux. Petit lieu rassurant et chaleureux situé devant l'église Notre-Dame-des-Victoires dans le Vieux-Québec, la place Royale donne aussi son nom, qui s'écrit Place-Royale, à l'agglomération qui l'entoure. Porte d'entrée de l'Amérique française depuis que Champlain, en 1608, en a décidé ainsi, ce qui s'appelait alors la Pointe-de-Québec fut au cœur de notre histoire pendant près de 400 ans.

Dans *Place-Royale, quatre siècles d'histoire*, un petit ouvrage aux pages glacées richement illustré, Renée Côté, spécialiste du patrimoine, redonne vie à ce lieu de fort agréable façon. On y retrouve Champlain et ses hommes qui résistent aux durs hivers québécois, l'épopée franco-amérindienne de la traite des fourrures, l'activité portuaire fébrile de la Nouvelle-France, l'exaltante arrivée des filles du Roi en 1665 et la vie des habitants reconstituée grâce aux découvertes archéologiques et

aux actes notariés de l'époque.

Rasée par le feu en 1682, Place-Royale sera reconstruite, deviendra le cœur de l'activité commerciale en Nouvelle-France, pour être ensuite de nouveau détruite par les bombardements anglais de 1759 et revitalisée encore. L'épidémie de choléra de 1831-1832 la frappera de plein fouet, la surpopulation et l'insalubrité qui continuent de l'affecter dans les années suivantes la fragiliseront, mais rien ne viendra à bout de son bouillonnement, surtout commercial, jusqu'aux



années 1860. Le dragage du fleuve Saint-Laurent et le développement du chemin de fer, entre autres, entraîneront un transfert du pouvoir économique vers Montréal qui lui fera perdre sa position centrale.

Restaurée dans les années 1960 et 1970, Place-Royale, inscrite sur la *Liste du patrimoine mondial* de l'Unesco depuis 1985, est aujourd'hui un lieu touristique recherché et très fréquenté, mais pour nous, elle reste d'abord le témoin qui a vu naître "notre grande aventure" française d'Amérique et s'y rendre pour s'en souvenir fait toujours du bien. Il faut remercier Renée Côté de lui avoir rendu toute sa profondeur historique, c'est-à-dire humaine.

Une brillante synthèse

J'ai lu d'innombrables ouvrages, généraux ou spécialisés, portant sur l'histoire du Québec. Ai-je fait le tour de la question? Bien sûr que non! Seuls les ignorants peuvent ainsi croire tout connaître parce qu'ils en savent un peu. J'ai assez lu sur ce sujet, cela dit, pour ressentir une certaine impression de redondance lorsque des ouvrages introductifs, fussent-ils tout récents, se retrouvent sous mes yeux. Allais-je donc m'ennuyer dans *Le Québec : un pays, une culture*, la monumentale synthèse historico-culturelle de Françoise Tétu de Labsade offerte en édition revue et augmentée? À ma grande joie, pas une seule seconde!

Quelle fraîcheur de ton dans cet ouvrage! Quelle clarté d'expression! Quelle aisance dans la synthèse historique et dans l'art d'aller droit au but sans brusquerie! Le préfacier Fernand Dumont a bien raison: "Quiconque voudra s'initier

à la connaissance du Québec, à l'écart des représentations trop globales ou pour dépoussiérer celles qu'il a déjà adoptées, trouvera dans cet ouvrage un outil indispensable."

Tout le Québec est là, dans ces pages, et bien vivant, avec sa géographie et son "climat vif, tonique, balayé de grands vents", avec "l'indépendance, tôt acquise dans l'esprit, des sujets français installés en Nouvelle-France", avec, encore aujourd'hui, "une vieille tendresse pour [son] côté agriculturiste et le contexte qu'il évoque".

Française d'origine et professeur de civilisation et de littérature québécoises à l'Université Laval depuis 1967, Françoise Tétu de Labsade raconte, avec amour, le Québec dans l'espace et dans le temps. Historiques, sociologiques et politiques, les portraits qu'elle trace de notre "pays" (c'est son titre même qui l'affirme et on ne la contredira pas là-dessus) sont, eux aussi, vifs et toniques.

"À distance des idéologies", comme l'écrit Fernand Dumont, les chapitres consacrés à l'Église, à l'histoire des idées, à l'éducation et à la langue sont admirables de justesse et de nuance. Au sujet de la première, elle tire cette belle conclusion, à mon avis évidente mais souvent contestée : "Que l'Église ait été trop riche, qu'elle ait triomphé avec trop de tranquille assurance alors même que l'étau se resserrait sur le peuple est éminemment regrettable. Mais sans l'Église, le Québec d'aujourd'hui n'existerait sans doute pas, du moins pas tel qu'il est : il serait un État américain ou en aurait le visage — et tout le Canada avec lui."

Sensible et quasi irréfutable, sa synthèse de notre histoire linguistique n'a qu'un seul défaut, celui de réitérer le cliché de notre

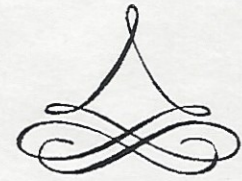
"laisser-aller" langagier. Mais par rapport à qui, à quoi, à quand, à où, serions-nous à blâmer? Marty Laforest et ses collègues, qui ont exprimé avec force et intelligence leur refus de ce masochisme linguistique dans l'exemplaire *États d'âme, états de langue* (éd. Nuit blanche, 1997), méritaient mieux qu'une mention au passage à titre de partisans de ce supposé "laisser-aller".

Panorama de la culture québécoise dans toutes ses composantes (architecture, mobilier, peinture, photographie, sculpture, installation, métiers d'art et art populaire, chanson, musique, danse, cinéma, littérature), la deuxième partie de l'ouvrage nous permet d'accéder à une vue d'ensemble de la création québécoise avec un rare bonheur. Brossé avec soin, ce tableau de notre paysage culturel fait rimer synthèse avec élégance et n'ennuie jamais.

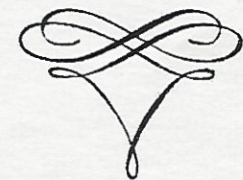
Massif, *Le Québec : un pays, une culture* n'est pas lourd pour autant grâce à la vigueur du propos, aux belles illustrations qui l'accompagnent et à une mise en page aérée qui dispose le texte sur deux colonnes. Pour s'initier au Québec, on n'a jamais fini de le faire, on peut difficilement trouver mieux.

Place-Royale. Quatre siècles d'histoire
Renée Côté
Éd. Fides, Montréal
2000, 192 pages

Le Québec : un pays, une culture
Deuxième édition revue et augmentée
Françoise Tétu de Labsade
Éd. Boréal, Montréal
2001, 576 pages



Décoration-souvenir sortie des mains habiles de Monique Dagenais et Claudel Saint-Pierre.
Île Bizard
Photo : Jeannine Gosselin



La maison Joseph Théoret... Un rêve devenu réalité

Claudiel St-Pierre

Vivre dans une maison centenaire, c'est ressentir, chaque fois que l'on y entre, la sensation d'être imprégné d'un vécu, d'une vie passée toujours présente.

Un rêve de 25 ans enfin réalisé

S'il y a une maison ancienne qui a toujours attiré notre regard, c'est bien celle au toit rouge que l'on aperçoit en franchissant le pont qui nous amène à l'île Bizard.

Notre fascination pour cette belle d'autrefois remonte à une vingtaine d'années. À l'époque, la grand-mère maternelle de ma conjointe, Monique, nous racontait avoir vu dans cette maison des panneaux d'armoire qui s'ouvraient et se refermaient seuls, des couvre-lits qui se déplaçaient tout en gardant l'empreinte de la main bien que personne ne les ait touchés... La maison au toit rouge avait donc la réputation d'être hantée...

Surprise! En 1999, une pancarte d'agent immobilier avec la mention « à vendre, visite libre dimanche » est installée près de la maison de rêve. Nous nous présentons donc par un beau dimanche ensoleillé de juin, afin de voir l'intérieur de la supposée maison hantée. Ce fut le coup de foudre : les âtres des deux foyers, les vieux planchers de bois, les plafonds de larges planches avec couvre-joints, les fenêtres à petits carreaux à travers lesquels nous pouvions entrevoir la rivière, ne firent que concrétiser notre envoûtement pour la maison. Nous nous sommes permis trois ou quatre visites avant de faire une offre qui fut acceptée dès la première fois. La maison semblait nous être prédestinée! Nous y avons emménagé un an plus tard, en juin 2000.

Bref historique

En 1831, Joseph Théoret, fils, fit construire la maison de pierre. Il y vécut avec son épouse Angélique Paiement et leurs neuf enfants. À cette époque, les parents léguaient souvent leur maison à l'un de leurs enfants à la condition de continuer d'y vivre. Tel fut le cas de Joseph Théoret. En 1857 il fit don de la terre et de la maison à sa fille Clophée.

En 1887, Clophée Théoret et son mari Joseph Dufresne avaient toujours la maison en leur possession et en exploitaient la terre. En 1930, la maison devient la propriété de Bruno

Martel, petit-fils de Clophée Théoret. À son décès en 1964, la maison fut louée à plusieurs reprises par la succession et ce, jusqu'en 2000 année où nous en avons fait l'acquisition.

État actuel de la maison

Dans son ensemble, et ce malgré le passage de nombreux occupants, l'état de la maison n'a pas été trop altéré. Aucun ajout n'est venu modifier son carré d'origine. Il n'y a aucune trace de modification majeure des ouvertures sur les murs de pierre. Des galeries couvertes longent l'avant et l'arrière de la maison. Au rez-de-chaussée les vieilles fenêtres ont conservé une bonne partie de leurs carreaux de verre ancien. La toiture en tôle à baguettes a été refaite, il y a environ vingt ans. Les murs extérieurs ont une touche spéciale car au début du XX^e siècle les joints de maçonnerie ont été refaits de couleur brun rougeâtre.

Dès notre arrivée nous avons décidé de faire repeindre les belles courbes de son toit rouge dont la peinture s'effritait. Notre première expérience de rénovation tourna, hélas, assez mal. L'entrepreneur n'utilisa pas une peinture adéquate pour effectuer le travail. Même si ce problème n'est toujours pas résolu, cela ne nous a pas empêché d'entreprendre l'aménagement d'une nouvelle salle de bain au rez-de-chaussée et d'une chambre des maîtres à l'étage. Nous nous donnons quelques années pour venir à bout des divers travaux de restauration qui restent à faire. Chaque étape complétée ne fait que confirmer notre coup de cœur.

Depuis juillet 2001 notre propriété a fait l'objet d'une citation historique par la municipalité. Nous bénéficions à présent d'une aide financière de notre ville pour les rénovations qui concernent l'extérieur de notre maison ancestrale.

En terminant, nous pouvons vous dire qu'aucun mouvement d'armoires ou de couvre-lits ne vient confirmer la légende de la maison hantée ...



Maison Joseph Théorêt, photo : Jeannine Gosselin

Le répertoire des artisans

Réal Béland



Détail d'une fenêtre de la façade de la maison Grier, chemin du Cap Saint-Jacques
Photo : Jeannine Gosselin

La refonte du répertoire des artisans de l'APMAQ, qui a été publié en 1988 puis mis à jour en 1996, va bon train.

En effet, le travail a été amorcé en juin dernier par un étudiant engagé pour contacter les personnes déjà inscrites, identifier de nouvelles ressources et concevoir une base de données informatisée.

Rapidement, nous nous sommes aperçu que ce projet représentait un travail de recherche, de relance, de coordination, de conception et de supervision très considérable pour une ressource à temps partiel et des bénévoles, membres du C.A.

Il fallait revoir le processus afin d'accélérer le tout.

L'octroi d'une subvention de 25 000 \$ reçu de Patrimoine canadien et la signature d'un contrat de services « clef en main » avec Gestion la maison du fier monde font en sorte que nos membres et tout autre personne intéressée pourront disposer d'un répertoire d'artisans ou d'entreprises spécialisées dans des métiers dont l'expertise est requise pour entretenir ou restaurer des maisons anciennes et ce, dès avril 2002.

Dans ce dossier, bien qu'elle transige avec un sous-traitant, l'APMAQ demeure le maître d'œuvre. C'est pourquoi des rencontres périodiques ont été prévues avec des membres du C.A. afin de connaître le degré d'avancement des travaux et faire les mises au point qui s'imposent.

Les métiers liés à la restauration, les professionnels spécialisés dans ce domaine et les métiers connexes seront regroupés par région administrative et par ordre alphabétique.

Le produit fini sera constitué d'autant de fiches que de personnes ou entreprises inscrites. Cette présentation permettra une mise à jour à peu de frais.

À propos d'artisans, de professionnels ou d'entreprises spécialisés dans la restauration de maisons anciennes, nous sollicitons toujours votre aide pour nous faire parvenir, sans délai, les coordonnées de ressources avec lesquelles vous avez déjà transigé ou que vous connaissez.

La recherchiste, Manon Belleville, établira les contacts requis par la suite.

Vous pouvez la joindre de diverses façons : tél. (514) 528-8444, téléc. (514) 528-8686, courriel ecomusee@globetrotter.net ou, par la poste, à l'Écomusée du fier monde 2050 Amherst, Montréal (Qc) H2L 3L8.

Le congrès 2001

Un bref retour

par Réal Béland

Plus de soixante-dix personnes ont participé, dans une atmosphère joyeuse et cordiale, au dernier congrès annuel de l'APMAQ à l'Ermitage Sainte-Croix. Elles ont pu apprécier les particularités du patrimoine bâti de Sainte-Geneviève et de Pierrefonds grâce, surtout, au travail et à la qualité des activités planifiées par les principaux membres du comité organisateur, à savoir : Michelle Lahaie, Gilles Paquin, Lise Faucher, Alain Pomerleau et Marc Locas.

L'implication des gens du milieu, dans de telles situations est essentielle puisqu'ils doivent établir des contacts et voir à l'organisation matérielle et physique. La réussite de ce congrès en est encore une preuve élogieuse.

Je les remercie beaucoup en votre nom de même que toutes les autres personnes qui ont pris une part active soit dans la planification ou lors du déroulement de ce grand rassemblement.

Le prix Robert-Lionel-Séguin 2001 à Madame Hélène Leclerc

par Micheline Frenette

Lors de son congrès annuel tenu à Pierrefonds les 14-15-16 septembre, l'APMAQ a attribué le Prix Robert-Lionel-Séguin (PRLS) 2001 à Madame Hélène Leclerc, directrice générale du Domaine Joly-De Lotbinière. Madame Leclerc travaille depuis plus de vingt ans à la conservation, l'animation et la mise en valeur de ce site exceptionnel tant sur le plan

historique que naturel. Ce site de la Pointe-Platon, ouvert au public pendant la saison estivale, se trouve en bordure du fleuve Saint-Laurent et abrite, outre des jardins, un manoir du 19^e siècle et ses dépendances. Est-il besoin de rappeler à nos membres que le PRLS, du nom du célèbre ethnologue québécois, est décerné par l'APMAQ depuis 1984 à une personne ayant fait preuve d'un engagement soutenu et significatif dans la sauvegarde ou la restauration du patrimoine bâti québécois et ayant exercé une action d'envergure nationale ou internationale.

Cette année, les membres du jury étaient Monsieur Dinu Bumbaru, directeur des programmes de Héritage Montréal et lauréat du PRLS 2000, Madame Marie-Claude Robert, présidente de l'Association québécoise pour la préservation du patrimoine industriel (AQPI) et Monsieur André Gaulin, professeur émérite de l'Université Laval résidant à Berthier-sur-mer. Les membres du jury ont reconnu de concert que la candidate avait fait preuve d'un grand engagement, d'une volonté exceptionnelle, d'une ténacité exemplaire, pour redonner vie au Domaine Joly-De Lotbinière. Monsieur Gaulin s'est exprimé ainsi à son sujet: " La constance de l'action patrimoniale de madame Leclerc depuis 23 ans, la crédibilité qu'elle s'est acquise dans des organismes réputés comme la Société linéenne du Québec, le Conseil des monuments et sites du Québec ainsi que dans la Société du Domaine Joly-De Lotbinière devenue, grâce à son action continue, la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière en 1997 ont finalement redonné à cette magnifique région un manoir arraché à l'oubli et relancé dans le

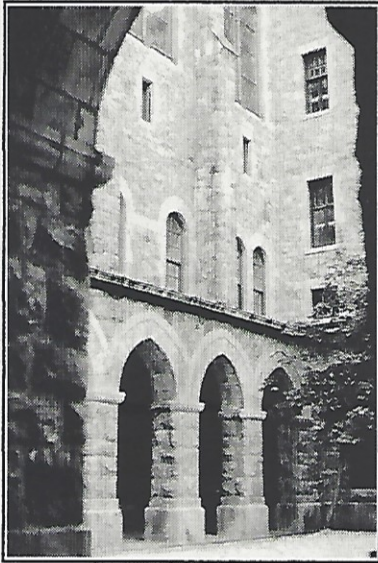
temps ainsi qu'un arborétum et de magnifiques jardins. Il fallait y croire, il fallait y tenir, il fallait aussi trouver des solutions durables qui engagent tout un milieu et des partenaires en faveur de la pérennité d'un site qui risquait autrement d'échapper à un accès public et démocratique. "

En recevant le prix, Madame Leclerc a rendu hommage à toute son équipe. Un communiqué de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière émis le 15 septembre 2001, souligne que le prix Robert-Lionel-Séguin vient aujourd'hui reconnaître l'engagement soutenu et significatif de Madame Leclerc et récompenser ainsi ses multiples efforts. On y rappelle également que la lauréate a fait sienne la devise de Sir Henri-Gustave Joly: " le secret du succès dans la vie est de planter avec soin, de cultiver avec persévérance. " Les membres de l'APMAQ, que cette maxime ne manquera pas d'inspirer, sont invités à découvrir par eux-mêmes ce trésor national qu'est le Domaine Joly-De Lotbinière.

Prix régional

par Gordon Lefebvre

Chaque année, l'APMAQ remet le prix de mérite régional à une personne qui réside dans la région où se tient son congrès. À Sainte-Geneviève, nul ne peut ignorer le travail patient d'un historien opiniâtre comme M. Marc Locas. C'est donc à cet érudit que le prix a été attribué cette année, pour reconnaître sa contribution à l'histoire des familles et des institutions de la Côte Sainte-Geneviève.



Cour intérieure du cégep Gérard-Godin à Sainte-Geneviève, photo : Jeannine Gosselin



Prix de mérite : Marie Bachand
 Prix régional : Marc Locas
 Prix Robert-Lionel-Séguin : Hélène Leclerc
 Photo : Jeannine Gosselin

Prix de mérite

par Anita Caron

Le prix de mérite 2001 a été attribué à Marie Bachand qui a été membre du conseil de l'APMAQ pendant douze ans et qui a pris en charge l'organisation des congrès tenus à Saint-Jean (1994), à l'Île d'Orléans (1995), à Drummondville (1996), à Kamouraska (1997), à Bécancour (1998).

Madame Bachand a aussi assuré la préparation de visites de maisons anciennes dans plusieurs régions du Québec et apporté sa contribution dans diverses opérations de sauvegarde et de mise en valeur de bâtiments et de sites patrimoniaux du Québec.

Elle est présentement engagée dans une opération visant la formulation et l'adoption d'un plan d'action pouvant contribuer au développement d'activités culturelles et de mesures de protection du patrimoine de la région de Bécancour.

L'encan du 14 septembre par Réal Béland

Lors du dernier congrès de l'APMAQ tenu à Pierrefonds, un encan a eu lieu au profit de la *Fondation Maisons anciennes du Québec*. Cette activité, habilement dirigée par Jacques Portelance, a rapporté 1193\$. Ce montant, qui est presque le double de celui obtenu l'an dernier, est attribuable au fait qu'en plus d'offrir aux enchères de magnifiques livres, il y avait également des antiquités, un forfait dans un gîte et divers objets pratiques fournis par nos membres.

La troisième édition, l'an prochain, devrait connaître un succès encore plus grand.

Merci aux généreux donateurs!

La Presse accueille les propositions de l'APMAQ

Dans le journal *La Presse* du 9 octobre 2001, on pouvait lire, sous la plume de Sophie Gironnay, un texte coiffé du titre « Les maisons anciennes se politisent » que nous reproduisons ici.

« Les membres de l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec ne se bornent plus à échanger de bonnes recettes pour gratter amoureusement de vieilles moulures. Car voilà qu'ils se politisent! Ce sympathique regroupement, au terme de sa dernière Assemblée, le 16 septembre dernier, a voté une résolution concernant l'urgence de l'adoption d'une politique québécoise sur le patrimoine. Une lettre officielle a été envoyée aux fonctionnaires et ministères concernés. On y reprend, dans ses grandes lignes, les recommandations du rapport Arpin, qui semble rester sans écho malgré l'excellence de ses principes. L'APMAQ réclame notamment l'adoption et la proclamation d'une politique interministérielle de protection du patrimoine dont la mise en oeuvre relèverait principalement du ministère de la Culture et des Communications. On demande l'implication logistique des citoyens, le remplacement de la Commission des biens culturels par une commission du patrimoine, des mesures d'éducation et la mise sur pied d'incitatifs fiscaux. Tout un programme! Comme quoi les as décapeurs n'ont pas peur de la langue de bois des politiciens. »

Vie de l'Association

Anita Caron, Agathe Lafortune et Réal Béland

Les membres du conseil en 2001-2002



Conseil d'administration APMAQ 2001-2002
Anita Caron, Bernard Lajoie, Jacques Portelance,
Agathe Lafortune, France Saint-Jean, Micheline
Frenette, Gordon Lefebvre, Réal Béland
Photo : Jeannine Gosselin

Lors de l'assemblée générale tenue à Pierrefonds le 16 septembre dernier, quatre personnes ont été élues au conseil pour les années 2001-2003. Il s'agit de Réal Béland, Agathe Lafortune, Jacques Portelance et France Saint-Jean. Les quatre membres élus en septembre 2000 ont accepté de poursuivre une deuxième année de mandat. Il s'agit de Micheline Frenette, Bernard Lajoie, Gordon Lefebvre et Anita Caron. Ces huit personnes se partageront les tâches d'orientation, d'organisation et de coordination requises pour la gestion des diverses activités de l'APMAQ. Pour l'année 2001-2002, la présidence sera assumée par Anita Caron, la vice-présidence par Micheline Frenette, le secrétariat par Gordon Lefebvre, les relations internes et externes par Agathe Lafortune et la trésorerie par Réal Béland.

Les commencements de l'APMAQ

Thérèse Romer a remis à l'APMAQ les archives des commencements de l'association. La documentation comprend livres, publications gouvernementales, plaquettes sur le patrimoine dont certaines sont épuisées, etc. Nous remercions Madame Romer pour le soin pris à conserver ces documents d'intérêt pour l'histoire de l'APMAQ et celle du Québec.

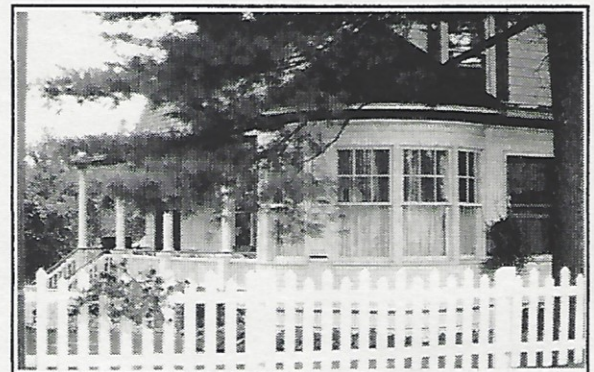
Visite à Le Gardeur - 26 août 2001

Le circuit piétonnier dans l'ancien village de Saint-Paul l'Ermitte a permis de découvrir une variété de styles architecturaux des XVIIIe, XIXe et XXe siècles, entre autres, la maison Chaput-Lachapelle, construite en 1772 (Voir la photo), la maison Léveillée (pièces sur pièces - XIXe), la «villa» Deslauriers-Dumais, un bel exemple de résidence secondaire (Voir la photo) que les membres d'une même famille ont su préserver et, toujours sur la rue Notre-Dame, le Château Archambault (de la famille d'Archambault Musique), une imposante maison d'inspiration victorienne qui abrite aujourd'hui une résidence de luxe pour personnes



- Magnifique escalier situé dans le hall d'entrée du Château Archambault datant de «la Belle époque». Les propriétaires actuels sont Johanne Aubry et Jean Bellemare.
Photo : Gisèle Rivard

âgées. Enfin, l'excursion dans le Chemin de la Presqu'île a suscité l'intérêt à plus d'un titre. On y a non seulement retrouvé des membres des années 80, mais on a également pu admirer les intérieurs de deux magnifiques maisons de pierre datant de la fin du XVIIIe siècle.



- Maison Deslauriers-Dumais ayant servi de résidence d'été au début du XXe siècle et appartenant aujourd'hui à Nathalie Roberge et Stéphanie Dumais.
Photo : Gisèle Rivard

Merci à Pierre de Bellefeuille

Pierre de Bellefeuille a été membre du Conseil de l'APMAQ de 1997 à 2001. Cette contribution a été fort appréciée tout au cours de cette période. Nous nous réjouissons d'ailleurs de savoir que nous pourrions encore compter sur son expertise dans divers dossiers qui concernent la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.



Détails de la façade (Maison d'Amour),
Photo : Jeannine Gosselin



Merci à Pauline Amesse

Pauline Amesse a assumé pendant plus de douze ans l'infographie de La Lucarne. Le soin apporté au traitement des textes et des images a toujours été vivement apprécié. Nous voulons lui dire toute notre reconnaissance pour cette contribution et lui offrir des vœux de succès pour le projet de gîte qu'elle est à aménager à Québec avec son conjoint Pierre.

Fondation maisons anciennes du Québec

La Fondation maisons anciennes du Québec est un organisme sans but lucratif née grâce à une initiative de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ).

Elle s'est donnée entre autres comme objectif de recueillir des dons et des legs testamentaires dans le but de soutenir des actions de sensibilisation et d'éducation préconisant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine domiciliaire bâti québécois.

La gestion des biens immobiliers et mobiliers reçus se fera en étroite collaboration avec l'APMAQ qui



- Belle fenêtre à carreaux de la maison Chaput-Lachapelle (XVIII^e siècle) qui est la propriété de Gyslaine Samson Saulnier et de Pierre-Paul Lachapelle.

Photo : Gisèle Rivard

délègue deux des membres de son Conseil d'administration à celui de la Fondation.

Pour être membre de la Fondation, toute personne intéressée à promouvoir ses objectifs doit faire parvenir le formulaire d'adhésion ci-joint accompagné d'un chèque au montant de 10\$.



Château Archambault à Le Gardeur

Détail du plafond du hall d'entrée.

Cette propriété, devenue une résidence de luxe pour personnes âgées, appartient à Joanne Aubry et Jean Bellemarre.

Photo : Gisèle Rivard

LA GRANDE PAIX DE MONTRÉAL

Gordon Lefebvre

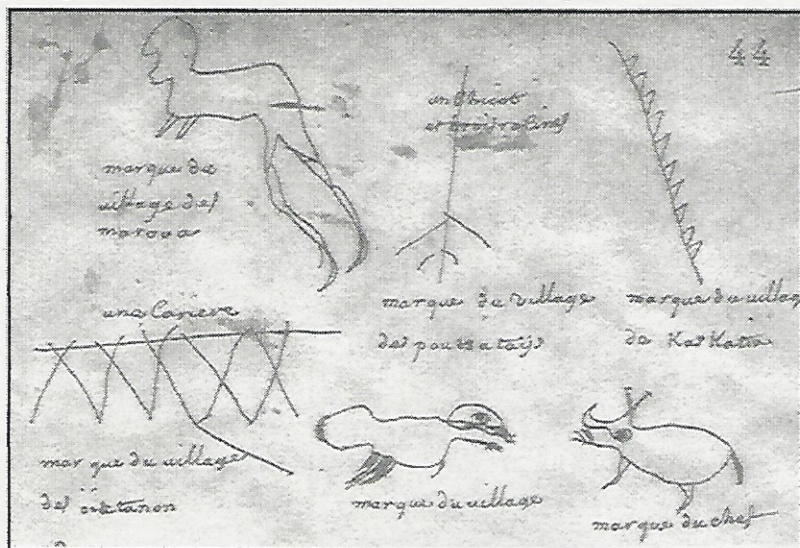
La Grande Paix du *temps des fraises*, comme on disait à l'époque, est l'événement historique le plus important des relations entre les Amérindiens et les Français. Pendant l'été de 1701, Montréal, qui se trouvait au centre des grands réseaux de commerce, et surtout de diplomatie, recevait pas moins de 1300 délégués amérindiens de 38 nations, venus de toutes les parties de l'Amérique du Nord, pour ratifier, le 4 août, ce premier traité international. Trois siècles plus tard, Montréal est redevenue, l'espace d'un été, la capitale de la Paix. Malheureusement, ce *temps des fraises* est derrière nous, comme en témoigne le tragique événement du 11 septembre.

Quel lien peut-on faire entre la Paix de 1701 et les maisons anciennes? Dans son ouvrage intitulé *La Côte Sainte-Geneviève... cent ans plus tard*, Marc Locas écrit que nous devons le développement de la presque totalité du territoire de l'île de Montréal aux Sulpiciens, selon un plan de colonisation appliqué à la suite du Traité de Paix de 1701, et il date de 1717 la première concession accordée à la Côte Sainte-Geneviève. En effet, les premières maisons apparaissent à Pointe-Claire en même temps que l'église, le presbytère et le moulin à vent. On peut encore y admirer la maison Antoinette-Pilon qui date de 1710, restaurée il y a vingt ans par André Charbonneau. Les concessions accordées par les Sulpiciens suivront les montées pour joindre les noyaux de peuplement établis le long de la rivière-des-Prairies. Le moulin à vent, construit en 1709, est toujours posté comme une vigile devant le lac Saint-Louis, vestige du fort de Pointe-Claire dont la palissade de pieux, érigée en 1696, protégeait la mission Saint-Louis et ses premiers

défricheurs.

On oublie souvent que les premiers colons eurent à combattre les Iroquois pendant les mois qui suivirent le fameux *massacre de Lachine* en août 1689. Des actes notariés décrivent parfois la cause du décès d'un cultivateur ou d'un membre de sa famille: Untel tué dans son champ d'une flèche iroquoise ou victime d'une attaque par une petite bande de guerriers. Les Iroquois s'établissaient à l'embouchure de la rivière des Outaouais, d'où partaient des maraudeurs pour tuer le bétail et empêcher les récoltes dans la campagne. On n'imagine pas aujourd'hui la peur qu'inspirait un tel ennemi; elle surpassait l'histoire du loup-garou de notre enfance. Un sursaut de résistance, le fameux combat de la coulée Grou, à Rivière-des-Prairies, reste encore gravé dans les mémoires comme un tournant décisif dans cette guerre interminable. Le 2 juillet 1690, le lieutenant Colombet se portait, avec 25 hommes, sur la ferme de Jean Grou, à la défense des colons attaqués par

une centaine d'Iroquois. Colombet et neuf de ses soldats y perdirent la vie. Trente guerriers iroquois périrent dans cet affrontement, et les autres s'enfuirent après avoir capturé, puis brûlé vif, Jean Grou et trois de ses compagnons. Quatre ans plus tard, Du Luth et ses hommes viendront purger les environs de Montréal des bandes de maraudeurs iroquois, et le gouverneur Callière relancera les négociations de paix, comme l'avait souhaité Frontenac, avant sa mort en 1698.



Quelques signatures autochtones

Le génie de Callière, en quête d'une paix durable, réside dans le choix de ses ambassadeurs auprès de la Confédération iroquoise. Trois d'entre eux ressortent, comme des exemples à imiter aujourd'hui, dans cet âge où la guerre totale est annoncée comme un fait de routine, sans plus de cérémonie que s'il se fût agi de la finale de la coupe Stanley. Le premier est un missionnaire, le père jésuite Jacques Bruyas, le second, un des fils de Charles Le Moyne, Paul Le Moyne de Maricourt, et le troisième, Chabert de Joncaire, un simple soldat. Ils partageaient les mêmes dons: l'éloquence, si importante aux yeux des Amérindiens, la connaissance sensible de leurs mœurs et de leurs langues et l'écoute de l'Autre, due principalement au fait qu'ils avaient été adoptés par les Iroquois. Car nul ne peut trouver la paix sans connaître l'Autre et sans dialoguer avec lui. C'est ce que ces trois émissaires ont fait avant, pendant et après le traité de paix de 1701.

Callière a fait de Jacques Bruyas son véritable préposé aux affaires iroquoises. Lors de la paix de 1700, puis celle de 1701, Bruyas traduisit aux Iroquois les harangues de Callière. Ses qualités de diplomate étaient telles qu'il représenta le gouverneur à Boston en 1699. Cet interprète, familier de l'univers matériel et spirituel des Iroquois, fut délégué en Iroquoisie en août 1700, où il participa à la conférence d'Onontagué, et de nouveau en juin 1701 pour convaincre les Cinq Nations d'envoyer leurs représentants à Montréal.

Le Moyne de Maricourt se fit un précieux auxiliaire de Callière, comme il l'avait été auprès de Frontenac. Ce soldat de métier troqua à plusieurs reprises son costume de militaire pour celui de diplomate dans les négociations avec les Cinq Nations. Il devait ce rôle à sa connaissance de la langue iroquoise et au prestige dont il jouissait auprès des Onontagués, qui l'avaient adopté. Lors des journées de Montréal, à l'été de 1701, il accorda son hospitalité aux Iroquois et joua un rôle important lors des discussions et des festivités. Doté d'une étonnante capacité d'endurance, c'était un personnage haut en couleur, animé de ce courage désinvolte propre aux officiers de la noblesse française.

À vingt ans, Chabert de Joncaire servait dans la garde de Frontenac. Capturé à la suite d'un combat, il fut sauvé du bûcher par l'intervention d'une femme de la nation

des Tsonnontouans qui, frappée par le courage du jeune homme, l'adopta comme membre de son clan. Ce rite était courant chez les femmes qui exigeaient que leurs frères ou leurs fils capturent un ennemi pour remplacer un membre du lignage mort ou tué. Une amitié et une confiance réciproques s'établirent alors entre Joncaire et ses hôtes. En 1700-1701, Joncaire dirigea la valse des ambassades avec Maricourt et le père Bruyas. Au cours des années qui suivirent la Paix de Montréal, il se mit au service de Vaudreuil pour garantir aux Iroquois les acquis de 1701.

Enfin, un autre personnage, du côté amérindien cette fois, mérite notre attention: Kondiaronk qui, au même titre que Callière, fut l'homme de la Grande Paix de Montréal. Son courage légendaire et son éloquence, cet art du discours que Frontenac estimait par-dessus tout, en fit le porte-parole idéal pour rallier les délégués réunis à Montréal pour mettre fin à leurs querelles, échanger leurs prisonniers et signer avec les Français un traité qui garantissait la neutralité des Iroquois.

En annonçant la fin générale des hostilités avec les Amérindiens, le traité de paix de Montréal a permis à nos ancêtres de respirer, puis de développer l'île de Montréal. En effet, l'année 1701 surnage dans notre passé comme une année-charnière, au point d'intersection des années de formation de la Nouvelle-France et des années d'établissement définitif, d'enracinement dans la durée. Les colons pouvaient s'établir pour de bon, bâtir solide et bien, en exploitant des terres ayant front sur la rivière, dans ce qui est maintenant Sainte-Geneviève. Survivant à ces années de guerre, à travers mille dangers entremêlés de rares moments de calme, ils savaient qu'ils auraient pu disparaître, comme ces marins qui ont entrevu le naufrage.



Festival des artisans et des gens de métier 2001 - Montréal

Sous le chapiteau du parvis du Centre d'histoire de Montréal, une dizaine d'artisans et d'entreprises oeuvrant dans le domaine de l'entretien et de la restauration ont été invités pendant deux jours à faire démonstration de leur art et de leur savoir-faire. C'était au cours de la fin de semaine des 22 et 23 septembre dernier. Les visiteurs intéressés pouvaient alors constater la qualité du travail de construction et d'ornementation effectué par les artisans d'aujourd'hui. Il leur était également possible de bénéficier sur place de conseils en rénovation et en entretien pour leur habitation. La *Division du bâtiment et du patrimoine du Service du développement économique et urbain* de la Ville de Montréal était responsable de l'activité.

Trésors architecturaux de Montréal

La onzième opération *Patrimoine architectural de Montréal*, qui s'est déroulée au cours de l'automne, a voulu une fois encore faire découvrir les richesses du patrimoine montréalais : reportages hebdomadaires parus dans *La Presse*, circuits de découverte urbaine, etc. Ce concours unique, dont la popularité va croissante, vise à sensibiliser le grand public aux beautés du bâti montréalais tout en valorisant les propriétaires qui ont le souci de sauvegarder et de mettre en valeur les éléments d'origine de leurs bâtiments.

Bâtiments anciens et assurances

Le problème des assurances pour des propriétaires de bâtiments anciens, classés ou non, est bien réel! À preuve, les appels adressés chaque année à l'APMAQ par des personnes aux prises avec des primes jugées trop coûteuses ou des couvertures insatisfaisantes. Les membres de l'APMAQ, entre autres ceux qui ont répondu à une enquête faite par le conseil d'administration en 1999 en vue d'explorer des possibilités d'assurances collectives, peuvent savoir qu'assurances et patrimoine forment souvent un ménage houleux. (1)

Cette question, qui préoccupe présentement des organismes en patrimoine, retient à la fois l'attention de la Commission des Biens culturels (CBC) et du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ). L'étude entreprise vise notamment à sensibiliser des

compagnies d'assurance aux réalités d'une clientèle particulière et à fournir aux propriétaires un guide les aidant à faire un choix judicieux.

(1) Daniel Saintonge, «Patrimoine et assurances. Un mariage de raison». *Continuité*, no 88, avril 2001, pages 58-59.

Luc Noppen, titulaire d'une Chaire sur le patrimoine urbain à l'UQAM

Une chaire nouvellement créée à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion a pour titulaire un historien de l'architecture bien connu des membres de l'APMAQ, monsieur Luc Noppen. Les recherches dirigées par Luc Noppen porteront sur le patrimoine et l'identité urbaine, le rôle du paysage construit, sa conservation et sa valorisation dans les villes du XIXe siècle.

La maison Notman sous le regard de la Ministre?

Concernant la maison Notman, nous avons appris que le promoteur principal, celui dont le projet de complexe hôtelier avait soulevé un tollé en juin dernier, n'a toujours pas demandé de permis officiel d'opérer. Il n'a pas non plus déposé de projet révisé ce qui fait que le scénario contre lequel les groupes en patrimoine se sont élevés n'est encore qu'à l'état d'hypothèse. Une hypothèse que les groupes de citoyens, Héritage Montréal et même la Ministre ont à l'oeil!

Encarts publicitaires

Pour faire paraître un encart publicitaire dans *La Lucarne*, on fait parvenir textes et illustrations accompagnées d'un chèque à L'APMAQ, 2050, rue Amherst, Montréal (Qc), H2L 3L8.

Les tarifs en vigueur sont:

Carte d'affaire	50 \$
1/8 de page	60 \$
1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$
1 page	300 \$

Pour tout renseignement, prière de contacter madame Agathe Lafortune, au 987-3000, poste 4495 suivi du #.

Carrefour des petites annonces

Iberville : maison centenaire

De style loyaliste avec appartement contigu et ancienne écurie.

Maison de 10 pièces et appartement de 3 pièces



Superficie totale du terrain : 12200 pi.ca.

Située au 700 1ère rue. Rive-Sud, 35 minutes de Montréal.
Prix exigé, 139 000 \$.
Tél. : (514) 249-7841 ou (450) 435-3353

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845



La Capitale
Action inc.*

Courtier immobilier agréé



Marché de l'Ouest
11768, de Salaberry
Dollard-des-Ormeaux (Québec)
H9B 2R6

Bur.: (514) 822-1131

Fax: (514) 822-1132

e.naud@lacapitale.com

www.lacapitalevenu.com



ÉLISABETH NAUD, M.A.
Agent immobilier affilié

*Franchisé autonome et indépendant de Réseau immobilier La Capitale inc., franchiseur

Bernard Bajoie

Consultant en restauration
de bâtiment et décoration

774, rue Principale
Sainte-Hélène (Qc) J0H 1Y0
(Sortie 152 de l'autoroute 20)
Téléphone : (450) 791-2448

Tél.: (514) 277-9910
soir seulement

Jean Emard

Artiste-peintre muraliste-portraitiste
54 ans d'expérience

France St-Jean, m.a.
Consultante en recherche historique



149, Yamaska, Saint-Denis sur Richelieu (QC) J0H 1K0
(450) 787-2969

LES TOITURES
TOLE-BEC
INC.

Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
(450) **661-9737** Site internet: tole-pec.com



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Urgence de l'adoption d'une politique québécoise sur le patrimoine

Recommandation adoptée par l'Assemblée générale des membres de l'APMAQ tenue le 16 septembre 2001 à Pierrefonds

Attendu que les gouvernements successifs du Québec des quarante dernières années, issus de trois partis politiques, ont tous revendiqué la compétence exclusive en matière de protection du patrimoine,

attendu que le gouvernement a confié au Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec présidé par Roland Arpin le soin de mener une vaste consultation sur les éléments d'une politique du patrimoine,

attendu que le rapport présenté en novembre 2000 par M. Arpin contient de nombreuses propositions cohérentes, en conformité du mandat confié au groupe qu'il présidait, et en lien avec les recommandations formulées dans le mémoire présenté par l'APMAQ,

attendu que la situation actuelle de nombreux bâtiments patrimoniaux et de leur environnement exige une intervention vigoureuse et immédiate du gouvernement et cela dans plusieurs régions du Québec,

attendu que la devise du Québec est *Je me souviens*,

les membres de l'association des *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec*, réunis en assemblée générale annuelle à Pierrefonds, pressent le gouvernement du Québec d'adopter et de proclamer dans les plus brefs délais une politique interministérielle de protection du patrimoine dont la mise en oeuvre relèverait principalement du ministère de la Culture et des Communications et qui ferait appel à la contribution des citoyennes et des citoyens avec l'appui

financier et logistique d'instances locales, régionales et nationales.

Cette politique devrait s'accompagner d'un plan d'action contraignant et se donner des mécanismes de concertation, de suivi et d'évaluation des dossiers concernant le patrimoine.

Elle devrait comporter, comme le précise le rapport du Groupe-conseil, la création d'une commission du patrimoine qui remplace l'actuelle Commission des biens culturels et qui aurait comme mission de veiller à l'application de la Loi et devrait faire rapport périodiquement au Gouvernement et à la population du travail accompli en vue de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine. Les avis donnés par la commission devraient être publics. Cette politique du patrimoine devrait également comporter des modes de concertation entre ministères et organismes gouvernementaux. La mise en oeuvre de cette politique reposerait sur une structure administrative qui serait un lieu d'expertise en patrimoine au service du Gouvernement, des citoyens, des organismes et de diverses instances locales, régionales et nationales.

Elle devrait prévoir des modes d'information, de formation et de diffusion à l'intention des personnes et des organismes oeuvrant dans les domaines reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Elle devrait enfin favoriser l'établissement d'incitatifs fiscaux encourageant les personnes et les groupes à s'engager dans des projets visant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.